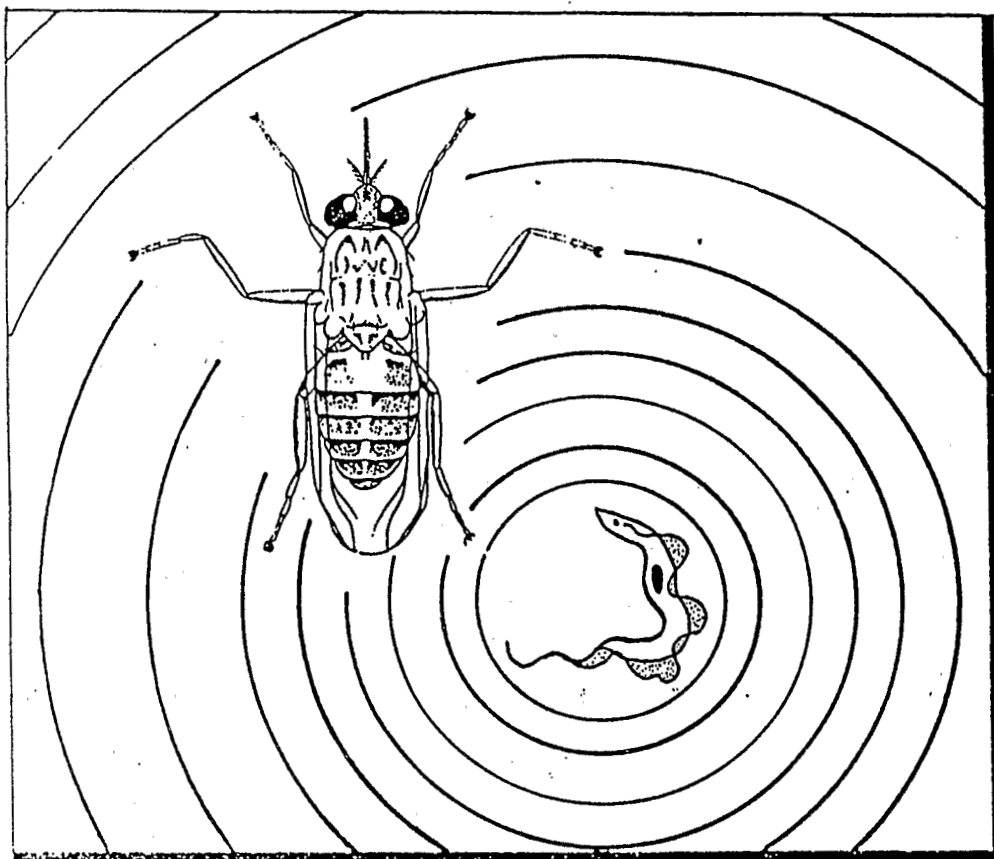


O. R. S. T. O. M.

Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération.



service

ENTOMOLOGIE MEDICALE
&
PARASITOLOGIE

N° 7 RAP/ENT/MED/BZV/86

OPERATION MADINGOU

ESSAI DE PRISE EN CHARGE DE LA LUTTE ANTIGLOSSINES
PAR LES COMITES DE SANTE.

Contrôle un mois après le début de l'opération
Discussion sur la façon de procéder.

Jean-Paul GOUTEUX
Dominique SINDA
Pascal BANSIMBA
Noël BISSADIDI
J. Ph. DUTEURTRE

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 28.913 ep1

Cote : B



ORSTOM

Centre de Brazzaville, B.P. 181

République Populaire du Congo

OPERATION MADINGOU

ESSAI DE PRISE EN CHARGE DE LA LUTTE ANTIGLOSSINES PAR LES COMITES DE SANTE.

Contrôle un mois après le début de l'opération

Jean-Paul GOUTEUX (1), Dominique SINDA (2) Pascal BANSIMBA (3)

Noël BISSADIDI (4) et J.Ph. DUTEURTRE (5)

(1) Entomologiste médical ORSTOM

(2) Technicien entomologiste ORSTOM

(3) Elève-ingénieur de développement rural (I.D.R.)

(4) Chef de l'équipe Nationale de Lutte antivectorielle (Grandes Endémies)

(5) Médecin-Chef du Programme National de Lutte contre la Trypanosomiase

(Grandes Endémies)

1. INTRODUCTION.

La faisabilité de la lutte par piégeage a Madingou a été démontrée par la réalisation, dans le quartier KINTAMBA, d'essais suivis pendant un an. Avec cinq pièges judicieusement placés (dans un bas-fond très fréquenté du fait de la présence de nombreux puits) les mouches ont été éradiquées de ce quartier après sept mois de lutte. La pose de 27 pièges, répartis dans tout le quartier, en février 1986, a confirmé de manière spectaculaire ces bons résultats.

Cette mission de 10 jours, un mois après le début de "l'opération MADINGOU" avait un double but. D'une part contrôler la manière dont s'effectuait la prise en charge de la lutte dans les cinq quartiers de MADINGOU et les cinq villages du district: KINTAMBA, MICOLAS, BIYOKI, KIMPAMBOU-KAYES et KINGOMA (Socoton). D'autre part, d'élargir la prise en charge aux 35 villages des districts de KAYES et MADINGOU où la lutte antivectorielle, menée par l'ORSTOM, avait commencé en mai 1985. Rappelons que ces premiers essais de lutte à grande échelle avaient donné d'excellents résultats (Gouteux et al., 1986).

2. RESULTATS

2.1. Essais de prise en charge de FEVRIER.

TABLEAU I: Les quartiers de MADINGOU.

QUARTIER	NOMBRE DE PIEGES			TOTAL DECLARE
	DONNES	POSES	RESTE	
GARE-1	60	51	8	59
GARE-2	50	21	22	43
GARE-3	50	47	6	53
GARE-4	60	1	0	1
MOKOKOTADI	60		non contrôlé	
DAKAR	26	20	0	20

2.1.1. Prise en compte des pièges.

Sur les 246 pièges donnés en Février, 176 seulement sont déclarés par les Comités de Santé de quartiers et 160 seulement sont placés. Il reste à élucider la disparition de 70 pièges. Notons que le quartier de MOUKOKOTADI où ont été donnés 60 pièges n'a pas été contrôlé et donc que le montant des pertes total peut être encore supérieur.

Dans les cinq villages tous les pièges donnés ont été posés, soit au total 147 pièges. 25 pièges ont été ajoutés au cours de cette mission, soit un total en mars de 172 pièges (KINTAMBA: 27, MICOLAS: 10 + 10 en mars, BYIOKI: 17 + 15 en mars, KIMPAMBOU-KAYES: 55, KINGOMA: 38).

2.1.2. Placement des pièges.

La plupart des pièges ont été mal placés et laissés aux mauvaises places. Si les pièges avaient été relevés, il aurait été facile de s'en rendre compte. Un piège bien posé, dans un gîte à glossines, a un rendement 100 fois supérieur à celui mis dans un lieu où ne s'aventurent que quelques rares glossines.

Ceci a occasionné une perte de temps considérable (contrôle de tous les emplacements et changement de place). Donnons comme exemple le quartier 1 de MADINGOU-GARE traversé par un marigot très fréquenté par la population pour les travaux ménagers (puisage, baignade, lavage). Seul un piège sur les 60 donnés a été placé dans ce bas-fond, et cela bien que les glossines y abondent et créent une grave nuisance pour les usagers (principalement des femmes). La plupart des pièges ont été placés dans les cours des maisons, y compris sur les sommets totalement déboisés où aucune tsétsé ne viendra jamais s'aventurer. Il semble que le piège soit un élément de prestige pour celui qui en possède dans sa cour et témoigne plus d'un rapport de force (les chefs de blocs et autres personnalités en ayant plusieurs devant leurs habitations) que d'une recherche d'efficacité. Après explications aux intéressés, ces pièges ont été déplacés et mis dans les bas-fonds.

Dans les villages, les pièges ont été généralement bien posés, excepté à KINGOMA (Socoton) où un hameau ("PK") a été traité bien qu'il soit dépourvu de glossines. Les habitants incriminaient les glossines (qu'ils ne connaissaient pas) à la place d'autres mouches, probablement des simulies. Les trois pièges ont été enlevés et placés ailleurs.

2.1.3. Relevé des pièges.

Dans les quartiers, très peu de relevés ont été faits. Sur les quatre relevés hebdomadaires qui auraient dû être faits, un seul a été fait au Quartier 1, aucun aux Quartiers 2 et 3. A Dakar les relevés ont été bien faits par le fils du responsable, mais sur 7 pièges seulement et non sur les 20 pièges placés.

Dans les cinq villages les résultats sont variables. La prise en charge a été effective et bien faite à KIMPAMBOU-KAYES et BIYOKI. Moins satisfaisante à MICOLAS où seulement deux relevés ont été fait en trois semaines. Enfin, problématique dans les deux autres villages. Aucun relevé n'a été fait à KINTAMBA et un seul relevé à KINGOMA. Tous les pièges ont été enlevés de KINTAMBA. Il faut préciser que les villageois étaient dans les deux cas peu motivés car les mouches tsétsé ont des densités faibles à KINGOMA et quasiment nulles à KINTAMBA où les essais précédents les ont éradiquées (elles étaient cependant très nombreuses avant la lutte). Dans ces villages, les responsables demandent d'ailleurs des "récompenses", ce qui prouve que l'intérêt de la lutte est assez mal compris.

2.2. Pièges du Secteurs N° 9 (MADINGOU).

En octobre 1985, quarante pièges ont été laissés au secteurs N° 9, à charge de les placer et de les contrôler. Ces pièges ont été contrôlés une fois, deux fois pour certains et depuis laissés à l'abandon. Ils pendent en loques lamentables dans le quartier traités de MADINGOU-POSTE. Il est évident que ces pièges déchirés, sans système de capture sont tout à fait inutiles. Le secteur N° 9 n'a pas enlevé les pièges afin de les faire réparer à Brazzaville, arguant que "les gens ne veulent pas qu'on les enlève". Il semble donc que le travail d'explication ne soit pas fait et que les gens attribuent aux pièges une vertu "magique" tout à fait irrationnelle. Il faut donc expliquer à la population que seul un piège en bon état est efficace et qu'un piège sans système de capture ne sert à rien. Il apparait essentiel que le secteur N° 9 donne l'exemple, car si des responsables agissent ainsi, comment demander quelque chose à la population ?

3. DISCUSSION

Ce problème des pièges laissés à l'abandon, sans donner aux responsables villageois les instructions et la motivation nécessaire pour que ceux-ci prennent la relève, semble un écueil important.

Ce problème se pose à LOUDIMA, MAKONDO-MABENGUE, KINZABA et ce genre de situation risque de se multiplier si le Programme National de Lutte n'a pas les moyens d'assurer le suivi des pièges.

Il faut d'abord prendre en considération qu'un piège vaut 3000 F CFA. Cela représente une valeur qu'il ne faut pas galvauder n'importe comment. Mais plus que sa valeur financière, un piège vaut par sa capacité potentielle à détruire les mouches tsétsé: il est vraiment lamentable de constater que des pièges, qui, bien utilisés pourraient éradiquer les mouches d'un village, sont des objets inutiles, abandonnés à leur dégradation progressive. La faute en est plus aux responsables qu'aux populations elles-mêmes, qui, bien souvent ne comprennent pas le fonctionnement même du piège. Une enquête à YAMBA (Gouteux et Malonga, 1985) a montré que beaucoup de villageois attribuent une efficacité "surnaturelle" aux pièges, accusant même "l'odeur des pièges" de tuer les porcs, si leur pose coïncide avec une épizootie de peste porcine dans le village.

Il faut donc commencer par l'explication du fonctionnement des pièges avant de les placer. Il faut aussi associer les villageois à tous moments, c'est une condition importante pour qu'ils s'intéressent à cette action, sinon elle reste le fait d'une équipe étrangère au village et donc ne les regarde pas.

Il faut clairement faire comprendre qu'un piège bien placé est plus efficace que 50 pièges mis n'importe où. Il faut expliquer que ce n'est pas une question de "prestige personnel" (posséder un piège dans sa propre cour) mais d'efficacité de la lutte. Les glossines ont un habitat bien défini: les bas-fonds, les endroits ombragés et humides. Il faut que les gens conçoivent le piège à tsétsé comme un piège à antilope ou à sibissi: s'il ne prend pas ou ne prend plus, il faut le déplacer. Un piège n'a de valeur que s'il prend des glossines....

Chaque piège représente un investissement de 3000 F CFA: 50 pièges mal placés et inutiles coutent au pays 150 000 F CFA!.....

Un piège n'est pas non plus "un objet décoratif" que l'on peut mettre dans son jardin, pas plus qu'il ne possède de "pouvoir caché" sensé protéger son propriétaire.

4. CONCLUSION

Nous disposons actuellement d'un outil de lutte efficace contre les tsétsé: le piège pyramidal avec son système de capture permanent qui évite les imprégnations d'insecticide et met le piégeage à la portée des villageois.

Le succès de la lutte contre les vecteurs de la Maladie du Sommeil dépend donc maintenant de la stratégie de lutte adoptée par les responsables: de la gestion et de l'organisation du piégeage à l'échelle nationale.

Ces résultats montrent qu'il ne s'agit pas de placer beaucoup de pièges, mais de bien les placer et surtout d'en assurer le fonctionnement optimum: c'est à dire le suivi et non l'abandon.

Il est impossible pour une seule équipe d'assurer le travail à l'échelon nationale: il faut donc donner aux villageois la possibilité de prendre la relève. Pour cela, il faut les informer et les mobiliser. Un contact permanent doit exister entre les "spécialistes" et les villageois afin de résoudre les différents problèmes que pose ce transfert de technologie au fur et à mesure qu'ils apparaissent.

5. PERSPECTIVES

La lutte dans la Bouenza prend une envergure très importante: actuellement 40 villages des districts de MADINGOU et KAYES, les quartiers périphériques de MADINGOU et NKAYI, sont traités. Dans les villages non traités, les villageois demandent avec insistance des pièges. Demande répercutée par les autorités politiques.

Les premiers résultats montrent qu'il est possible d'éradiquer les tsétsé. Il faut donc agrandir la zone assainie et éliminer les gîtes résiduels à l'intérieur de la zone traitée. Il s'agit d'agrandir "en tache d'huile" la zone.

Les villages suivants, situés dans cette zone, doivent être traités en priorité:

- District de MADINGOU - MANDZAOU
- MAKABANA
- SOUKOU-MADINGOU
- KINIADI
- KIZENDE
- MPALOU I et II
- MBOUKI
- MFGOUNDOU
- NGOMA BITODI
- KINSIMBA
- NGANDOU
- District de KAYES - MOUTELA (au pont)
- KIOSSI (quartier NGOUNGA)
- MOUANANTO (blocs non traités).

6. RECOMMANDATIONS

En plus de ce qui précède, cette première expérience nous permet de faire les recommandations suivantes:

- L'idéal serait que l'équipe nationale passe en revue l'emplacement de tous les pièges. Ceux-ci doivent être numérotés. Les villageois doivent recevoir des fiches de base sur lesquelles ils inscriront les résultats pour chaque piège en face de leurs numéros, avant de porter le total sur la fiche récapitulative.
- Diffusion de la brochure explicative: Les brochures explicatives ont été distribuées en quantité insuffisante. Il a été remarqué qu'elles ne circulent pas ou très peu. Le responsable du village doit impérativement faire circuler cette brochure. Une méthode consiste à la confier aux maîtres d'école, à charge d'en faire une leçon aux enfants. L'équipe doit en distribuer un grand nombre.
- Dans les villages où la prise en charge n'est pas faite ou trop négligée, l'équipe doit procéder à l'enlèvement de tous les pièges. Les villageois doivent compter sur eux-mêmes. Le responsable devra l'expliquer aux autres villageois et ne plus assurer seul un travail qui les concerne tous.
- Après l'évaluation du premier mois, l'équipe de lutte doit être en mesure d'ajouter des pièges en cas d'une action trop faible sur les densités des mouches.